***Fiche méthode***

**Rédiger un rapport d’expérience**

Cette fiche méthode est un mémo des éléments qui doivent figurer sur tout rapport d’expérience. Le rapport est un document généralement évalué, et il doit être propre, lisible. Il faudra donc faire une marge, indiquer son nom, prénom, sa classe et la date. Il s’organise selon une démarche particulière et doit respecter les étapes décrites ci-dessous.

1. **Le titre :** tout rapport d’activité se compose d’un titre, et il sera généralement fourni/précisé par le professeur.
2. **L’objectif de l’activité/de l’expérience :** l’objectif d’une expérience peut-être de la simple découverte à la démarche de résolution d’hypothèse ou encore de prises de données en vue de réaliser un graphique. Il est parfois donné par le professeur.
3. **Le mode opératoire :** il décrit chacune des étapes de la manipulation. Il se rédiger à l’aide de verbes d’action conjugués à l’impératif ou sous leur forme infinitive (garder une cohérence dans le rapport).
4. **La liste du matériel utilisé :** comprend les ustensiles, la verrerie, les produits, les matières mais aussi le matériel vivant s’il y a lieu.
5. **Le schéma d’expérience :** le schéma du montage expérimental ou de l’expérience se fait au crayon, sans remplissage, sans couleur. Le trait doit être propre, lisible, sans « à coup ». Les lignes sont fermées. Tout schéma s’accompagne de sa légende, qui se regroupera d’un seul côté du schéma (généralement sur sa droite) – il faut donc en prévoir l’espace nécessaire -.
6. **Les observations :** généralement sous forme de phrases décrivant strictement ce qui a été observé, sans recherche d’explication, ni d’interprétation. Un tableau de données ou encore des schémas représentants les résultats obtenus peuvent être ajoutés.
7. **Les hypothèses :** parfois, l’observation de phénomènes inexplicables demande une étape intermédiaire entre l’observation et la conclusion. Il s’agira ici de tenter d’expliquer les données sans les affirmer pour autant.
8. **La conclusion :** La conclusion tente d’apporter par les observations recueillies des réponses argumentées à l’objectif de départ, ou à des hypothèses de recherche.